



Communiqué de Presse

Le Syndicat des énergies renouvelables et l'association France Cyber Maritime signent une convention de coopération

Salon Seanergy, Nantes, le 26 juin 2024

Depuis plusieurs années maintenant, le monde maritime s'est engagé dans une transformation numérique sans précédent. Si la numérisation permet d'accroître les performances, la compétitivité et la sécurité des activités, elle n'est pas exempte de risques, car elle présente des vulnérabilités qui peuvent être exploitées par des organisations criminelles, étatiques, terroristes ou activistes. Le secteur des énergies marines renouvelables, essentiel pour contribuer à la souveraineté énergétique française et à la réduction de l'empreinte carbone, est naturellement concerné par cette transformation numérique et les risques cyber associés.

Les enjeux de cybersécurité et de souveraineté énergétique appellent à l'émergence de nouvelles solutions et à l'identification de mesures et bonnes pratiques garantissant la cybersécurité des ouvrages de production d'énergies marines renouvelables. Les interactions entre le secteur de la cybersécurité et celui des énergies marines renouvelables doivent ainsi être appréhendées largement et tout au long de la vie des projets, de leur développement initial à leur exploitation.

Partant de ces constats partagés, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) et France Cyber Maritime conviennent qu'il est de leur intérêt mutuel de coopérer en matière de renforcement de la cybersécurité des énergies marines renouvelables, en cohérence avec les orientations européennes du NZIA (Net Zero Industry Act). L'objectif de cette coopération vise à développer un travail conjoint pour préserver la chaîne de valeur européenne et la sécurité des installations de production d'énergies marines renouvelables, grâce au développement de mesures et solutions de cybersécurité adaptées au secteur.

A propos du Syndicat des énergies renouvelables

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 500 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

[Pour en savoir plus sur le Syndicat des Energies Renouvelables](#)

Contact presse : Cynthia KARI – 07 87 14 71 26 | service_presse_ser@enr.fr

A propos de France Cyber Maritime

France Cyber Maritime est une association loi 1901 dont la mission d'intérêt général est de contribuer au renforcement de la cybersécurité du secteur maritime et portuaire français.

Pour cela, elle opère le M-CERT (*Maritime Computer Emergency Response Team*), centre de veille, d'alerte et d'assistance cyber pour le secteur et encourage le développement de solutions de cybersécurité adaptées aux besoins spécifiques du secteur. Fédérant plus de 80 adhérents des secteurs maritime, portuaire et cyber, elle favorise la création d'une filière d'excellence française en cybersécurité maritime.

[Pour en savoir plus sur France Cyber Maritime](#)

Contact presse : Clémence PETITEAU – 07 49 62 26 56 | clemence.petiteau@france-cyber-maritime.eu